

LDDE au cœur des actions citoyennes



En Belgique, 10 % de la population éprouve des difficultés à lire et/ou à écrire ! Depuis de nombreuses années, la Cellule de lutte contre l'illettrisme et l'exclusion sociale pilote un appel à projets qui permet de soutenir annuellement une vingtaine d'initiatives présentées tant par des pouvoirs locaux que par le secteur associatif. Aujourd'hui, nous vous présentons ces acteurs qui, souvent dans l'ombre, se battent pour changer les choses !

L'École de Devoirs «Ligue des Droits et Devoirs de l'Enfant LDDE ASBL» ouvre ses portes quatre fois par semaine à tous les enfants de 6 à 15 ans sans distinction idéologique, philosophique, religieuse ou de nationalité. Les lundis, mardis, jeudis de 15h30 à 18h et les mercredis de 12h30 à 16h30. L'an dernier une soixantaine d'élèves y étaient inscrits mais cette année, la structure a connu une légère baisse d'affluence. Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous afin de communiquer toutes les informations nécessaires et répondre aux éventuelles questions. Un prix de 2.40€ est demandé par jour de présence, une partie de ces frais est remboursée par un abattement fiscal pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans.

Lors d'une journée habituelle, les éducateurs dès l'arrivée des enfants, les aident à réaliser leurs devoirs et, le cas échéant, à comprendre les matières vues en classe. Une fois les devoirs terminés, c'est l'heure des jeux, des petites animations et des bricolages lorsque le temps le permet. Les mercredis sont principalement consacrés aux animations au sein de l'école de devoirs mais également en dehors.

«Nous avons participé le 21 mars 2018 à l'évènement «Wallonie plus propre» avec des enfants et des bénévoles pour ramasser un maximum de déchets le long des routes et rivières, explique Hamid Amazouz, responsable de l'école de devoirs. Nous participons généralement à des actions citoyennes.»

Les subsides versés par la Province de Namur ont permis à la LDDE d'acheter un projecteur pour réaliser des animations, préparer les élèves aux exposés qu'ils devront présenter en public ou regarder des reportages. *«Notre objectif est de faire en sorte que les quatre missions d'une école de devoirs soient respectées, notamment le développement intellectuel de l'enfant, l'apprentissage de la citoyenneté, le développement et émancipation de l'enfant et la créativité de l'enfant. Ce sont ces quatre piliers qu'on doit respecter et chercher à atteindre »*

